Quelle est la Vie des Camionneurs

Comment on travaille vingt heures par jour. - La nuit d'un camionneur aux Halles. - Les Accidents. - Les Revendications des Grévistes.

Si la curiosité vous prend, sous le l coup de deux heures du matin, d'aller visiter les gares aux marchandises de Paris — Vaugirard ou Batignolles yous éprouverez l'agréable surprise de trouver du feu en arrivant! De place en place, à proximité des quais où chaque. nuit s'entassent les provisions que le ventre de Paris engloutira dès l'aube, brillent sans éclat de maigres braseros. Et, autour des braseros, de tristes sergents de ville, de mélancoliques municipaux, battent la semelle et soufflent dans lears doigts, car le froid pince terriblement : une sacrée bise qui vous emporte les oreilles et vous crible le visage de coups d'épingle.

- Serail-ce, braves agents, que vous montez ainsi la garde pour attendre .dans une gare aux marchandises, ô irrespect \ - quelque souverain étranger?

-- Non monsieur, ce sont les camionneurs qui se sont mis en grève ; même les camionneurs, monsieur, font grève aujourd'hui ! Si ce n'est pas malheureux de voir ca.

Ainsi parlera l'agent en élevant vers le ciel des bras tremblants d'indigna-

Ce qui provoque l'étonnement, en cette greve des camionneurs aux Halles, déclarée depuis tantôt huit jours, c'est qu'elle n'ait pas éclaté plus tôt : peuton imaginer que des travailleurs acceptent, sans mot dire, d'exercer durant vingt heures par jour un métier pénible, ingrat, moyennant un salaire dérisoire Tel est pourtant le sort des camionneurs des Halles, auxquels leur syndicat a entrepris de faire accorder un peu plus de bien-être et de liberté.

La « journée » de ces ouvriers, dans la plupart des maisons, commence è une heure du matin. (Certains ne « prennent » qu'à cinq ou six heures.) Îls se rendent aux écuries et attellent à leurs flèches deux ou trois chevaux. Puis ils wont aux gares aux marchandises où ils prennent leur chargement : fruits, primeurs, poissons, etc. Le commis de l'entrepreneur de transports, leur patron, remet aux camionneurs la liste des mandataires aux Halles qu'il faut desservir. Et la voiture roule à travers Paris. Elle est déchargée aux Halles par les soins des forts : le camionneur laisse à chaque client la part qui lui revient. Il est responsable de sa marchandise ; que durant le chargement ou le déchargement, un colis vienne à disparaître, le charretier le paiera : c'est la règle. La voiture vide - il a fallu parfois desservir quinze clients - le camionneur remonte à la gare, reprend un chargement nouveau dont il va effectuer la livraison. « S'il n'est pas poissons, il est fruits ». « S'il fait œufs », il poursuit jusqu'au soir la navette à travers Paris. Autrement, à neuf heures, il ramène en gare les colis vides dont il fait la réexpédition. Le service des Halles est terminé : celui de la ville commence. Le camionneur charge sa voiture de farines, de fonte, des multiples colis dont son patron s'est chargé d'assurer la livraison et il les répartit. A partir de mars, il se rend chez les mandataires des Halles pour effectuer le départ des primeurs vers l'étranger, vers l'Angleterre surtout. (Actuellement, c'est la salade qui, à bateaux complets, traverse le détroit.) A neuf heures du soir, le camionneur ayant soigné son attelage, peut aller se coucher... pour repren-

dre son service quatre heures plus tard. Il doit s'estimer heureux d'aller dormir quelques instants : de mai à septembre, nombreux sont les charretiers qui, plusieurs fois par semaine, restent au travail quarante-huit heures de suite, sans prendre nul repos.

Ceux dont nous avons esquissé la journée ont fait des repas de fortune, à heure variable. Souvent ils ont dû se contenter d'un goûter froid, d'un morceau de fromage et de vagues charcute-

Mais leurs chevaux n'ont pas connu un labeur aussi prolongé : les jeunes ehevaux, les animaux non encore entraînés, ont été, dès midi, ramenés à l'écurie par le charretier, qui a attelé d'autres bêtes. Les entrepreneurs de transports estiment qu'une journée tout entière est trop dure pour un jeune cheval. Leur sollicitude, hélas ! ne s'étend. qu'aux chevaux.

On a beau être un solide gaillard, il arrive qu'après des journées de vingt heures, le sommeil vous ferme les yeux de force. Les plus énergiques n'y résistent pas : à travers les rues désertes et silencieuses, la voiture roule au pas calme des chevaux, le charretier, balancé régulièrement sur son siège, clignote, sa têle dodeline, malgré tous ses efforts, le voici endormi. Non dirigés, les chevaux appuient à gauche, les agents cyclistes surgissent : une contravention. La lanterne s'éteint : autre contravention. Les guides pendent mollement sur la croupe des bêtes : troisième contravention (défaut de guides), toutes ces contraventions, qui vont de 14 à 35 francs, l'ouvrier seul les paie, car son patron évoque le « manquement professionnel » et décline sa responsabilité.

Parfois, les conséquences du surmenage se manifestent de façon plus tragique. Un tournant : les chevaux « virent trop court », une roue efficure le Election Municipale du trottoir : choc violent. Le charretier endormi passe par-dessus son siège et vient se fendre la tête sur le rebord du trottoir, à moins que la roue ne le broie. Ceci n'est pas un accident exceptionnel, tel qu'on en voit tous les dix ans : il

est peu de nuits où il ne se produise. La voiture sans conducteur continue son chemin cahin-caha, l'homme reste étendu dans son sang ; des agents, des passants surviennent - quelquefois après un leng temps -, l'emportent. Et les compagnies d'assurance discutent avec les veuves, avec le blessé, le droit à l'indemnité. Est-ce bien un accident du travail ? Où en sont les témoins ? L'Union syndicale des Travailleurs des transports et manutentions suit actuellement plusieurs procès de cette nature, engagés devant lez tribunaux de la Sei-

ne. Nous y reviendrons. Telle est la vie des camionneurs des Halles. Rien n'interrompt leur écrasant labeur : le repos hebdomadaire n'existe pas pour eux.Leur salaire varie selon les maisons ; il va de trente à trente-cinq francs par semaine, en moyenne. De plus certains touchent des « pourboires » qui dépendent entièrement de la générosité des clients et n'ont rien de régulier ni de sûr ; il est des camionneurs qui recoivent ainsi, certains jours, quatre et cinq francs. D'autres « se font » six sous. D'autres rien.

Il est superflu d'insister sur les consé-

quences d'un travail si intensif, sur la vieillesse précoce, la mort anticipée qu'il provoque; (proportionnellement, un cheval « dure » plus longtemps qu'un homme, dans le métier) sur l'impossibilité où il place le travailleur de goûter à la vie de famille, de se procurer quelque délassement intellectuel. C'est l'honneur du Syndicat d'avoir tant répété à ces ouvriers que leur sort est insupportable qu'ils ont cessé de le supporter plus longtemps.

Voici les revendications des grévis-

1º Camionneurs conduisant un cheval, 42 francs la semaine ; 2º Camionneurs conduisant deux chevaux, 45 francs la semaine ; 3º Camionneurs conduisant trois chevaux 48 francs la semaine : 4º Camionneurs con duisant quatre chevaux, 50 francs la semaine, 5º Palefreniers et hommes de manutention

42 francs la semaine La semaine comprendra six jours de tra-vail. Le repos hebdomadaire sera appliqué intégralement les dimanches ou lundis suivant les services.

La journée effective de travail est fixée douze houres, qui ne seront interrompues que par les vingt minutes habituelles de casse creûte et une heure et demie du déjeuner. D'où il suit que l'amplitude de présence est de quatorze heures.

Toute journée commencée sera due. Tout ouvrier en pied devra être prévent la veille s'il est de repos ou de mise à pied, sinon la journée lui sera due. Il est bien entendu que le patron a le droit de mettre au repos tout charretier arrivant en retard sur l'heure fixée pour la prise du travail, heure qui sera affichée dans l'intérieur, au vu de tout le monde.

Le Syndicat sera reconnu et admis pour toute question intéressant le travail à discuter d'urgence et directement avec les cosignataires du présent contrat.

De nombreux entrepreneurs y ont accédé et ont signé le contrat de travail. avec les camarades Delmas, secrétairegénéral du Syndicat et Anselme, secrétaire-adjoint. Sur chacune de leurs voitures, le Syndicat fait apposer cette affiche:

UNION-SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS ET MANUTENTIONS SECTION DES CHARRETIERS MAISON

Pour le Syndicat :

Le secrétaire : DELMAS. Les grévistes sont bien décidés à pour suivre la lutte. Nulle grève ne peut être plus justifiée que la leur : c'est leur vie et leur dignité qu'ils défendent.

Léen et Maurice BONNEFF. ラーシャックラック ウィック

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. C.) XVº SECTION

Quartier de Grenelle

Ce soir, à 8 h. 1/2 au Préau des Ecoles, rue Dupleix, 21

Le Citoyen Paul AUBRIOT Candidat du Parti

développera le programme municipal Assisté des Citoyens MESLIER GROUSSIER Députés de la Seine

BEDGUCE BETOULLE Député de Toulouse Député de Limoges ALEXANDRE BLANC Député du Vaucluse DESLANDRES

Conseillers municipaux Entrée libre Les membres du Comité électoral sont priés d'être présents à 8 heures précises.

Dimanche 31 Janvier 1909, à 8 h. 1/2

GRANDE SALLE DES FETES DU . PETIT JOURNAL » 61, rue Lafayette

solidarité éducative, à Epônes (S.-et-O.) (Fondation Madeleine Vernet) Sous la présidence de Marcel SEMBAT Député de la Seine

RETE-CONRERENCE

Au bénéfice de l'AVENIR SOCIAL, œuvre d

L'EDUCATION OUVRIERE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN Conférence de Albert THOMAS

Partie artistique et musicale avec le concours de Mmes Françoise Berthini, Hélène Bressac (solistes des Concerts classiques de Monte-Carlo) : Henriette d'Hers, Gardès, Claire Schenenherger; Alice Cernez (piano); Ida Schenenherger (violon); et MM. Dits, Dumoutier. Carles.

Le piano Gaveau sera tenu par Mme Madeleine Raff, accompagnatrice des Concerts On trouve des cartes à l'Humanité et dans toutes les coopératives. - Carte d'entrée pour

une personne : 1 franc.

Détournements de 40.000 francs par des employés

Sur la plainte d'un distillateur, on vient d'arrêter deux de ses employés, Jean Bon, âgé de 19 ans, et Herchot, âgé de 17 ans. Ils étaient proposés aux déclarations à la régie des alcools employés par la maison, et à l'acquittement des droits, et avaient à leur disposition une caisse spéciale renfermant parfois des sommes assez fortes. Au dernier inventaire, on s'aperçut que le chiffre de payement des droits avait augmenté dans des proportions considérables, sans que la production de l'usine se fût accrue. Des recherches, qui ne sont pas encore terminées, ont établi que, pour une scule année, Jean Bon avait détourné 25.000 francs, et Herchot 15.000 francs. Bon et Herchot ont été interrogés hier par M. Worms, juge d'instruction.

Lo crime de la rue Jean-Beausire Henri Paris, le meurtrier présumé de la demoiselle Marthe Plisson, trouvée assassinée rue Jean-Beausire, a été interrogé hier après-midi par M. Leydet, juge d'instruction. Son avocat, Mo Léon Prieur, l'as-

Malgré les graves présomptions qui pèsent sur lui, Paris proteste énergiquement de son innecence. Les renseignements recueillis sur lui sont plutôt favorables. C'est, dit-on, un rêveur, quelque peu épris d'art, visiteur assidu des musées... Marthe Plisson aurait été sa première et son unique maîtresse.

. Un ouvrier écrasé par une locomotive La nuit dernière, des cantonniers étaient eccupés à des travaux de réfection d'une voie en gare du Nord. Une machine hautle-pied arriva brusquement sur eux et tua l'un des ouvriers, Eugène Brédillon, demeurant à Vitry-sur-Seine.

Vaine agitation

Hier soir, vers huit heures, une trentaine de manifestants se sont rendus devant les bureaux de l'Action Française. Dispersés, ils se sont réunis un peu plus loin pour se diriger vers l'Autorité et, devant le bureau de ce journal, ils ont poussé des cris divers et ont été à nouveau dispersés. A peu près à la même heure, une qua-

rantaine de manifestants se rendant à l'Action Française ont été dispersés à l'en-Cinq arrestations ont été opérées : une a été maintenue. L'individu qui avait crié « Vive le roi, à bas les juges de la cour de

trée de la rue de la Chaussée-d'Antin. BERTHAUT

cassation », a été envoyé au dépôt sous l'inculpation de cris séditieux.

La Vie Sociale

LES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX ET DEPARTEMENTAUX

Réunion extraordinaire du Comité fédéral à 8 h. 1/2 du soir, annexe a de la Bourse du Travail. Examen des projets en vue de l'élaboration d'un rapport à soumettre au conseil municipal, à propos de la réorganisa-tion du service médical. Nomination d'un rapporteur,

LES GREVES

A Paris

DANS LA CHAUSSURE

Nous portons à la connaissance des travailleurs que la grève de la maison Mayer continue toujours. Sur la demande de M. Mayer, une délégation s'est présentée pour discuter les points du lifige existants. Après cette entrevue, qui dura près de quatre heures, la délégation se retira sans avoir obtenu pour ainsi dire aucune satisfaction, et pourtant celles formulées par les camarades ne son pas exagérées.

En tout cas, les grévistes sont décidés plus que jamais à ne réintégrer l'atelier que lorsqu'ils auront obtenu satisfaction. Pour cela, ils comptent sur la solidarité de tous les travailleurs. Nous espérons que les camarades ne se laisseront pas détourner de leur devoir, car ils n'ont qu'à se rappelec la devise : « Aujourd'hul pour nous, demain

Nous signalons à l'attention des travailleurs une atteinte portée à la liberté individuelle contre deux camarades envoyés par le syndicat pour faire des collectes dans des éta blissements. Hs ont été arrêtés en sortant d'un de ceux-ci et amenés au poste de police, où ils ont été gardés pendant cinq heures,

Cela démontre une fois de plus l'arbitraire dans les grèves, et nous devons protester contre de pareils agissements, qui sont une at

teinte à la liberté de celle-ci. Nous saurons nous en souvenir.

LES BRIQUETEURS ET AIDES

Malgré la gelée, le mouvement des brique-teurs ne faiblit pas. Toujours les mêmes manifestations, avec la même énergie Nous donnous quelques explications sur ces manifestations. Les briquetours marchant d'un seul bloc s'arrêtent devant les chantiers. Une délégation de trois ou quatre camarades pénètre sur les travaux et, par la persuasion, sans brutalité, invite à les suivre quelques briqueteurs qui n'auraient pas encore compris leur devoir.

Il est bon de rappeler que dans quelques chantiers encore il existe des limousinants qui font du tort à leurs camarades brique teurs. Ils sont vivement appelés à cesser cette manœuvre inhumaine:

De même, il est bon d'annoncer que des nombreux entrepreneurs qui vienneni à la Rourse pour s'entendre avec les briqueteurs, il n'en est pas un seul qui ait connaissance des avis envoyés par les briqueteurs à la Chambre syndicale patronale.

Il ressort de cet état de choses que désaccord règne dans le camp patronal.

LES CAMIONNEURS DES HALLES Le nombre des patrons qui adhèrent aux revendications des grévistes augmente, malgré la résistance opposée par certaines grosses maisons. A l'heure actuelle, il est de

plus de cinquante. Dans la réunion très importante tenue hier à la Bourse du Travail, les grévistes ont envisagé divers moyens pour faire aboutir au plus vite leurs desiderata.

C'est ainsi qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le mouvement gagnat certaines autres spécialités des charretiers et camion-

LES MUSICIENS DES CINEMAS PATHE

Les musiciens des cinémas Pathé remercient chaleureusement les camarades de tou tes les corporations qui les ont aides dans leurs revendications, en aliant protester contre les jaunes des orchestres de la Cinéma-Exploitation et envoient leur salut fraternel aux courageux camarades Henriette Roussel. Albert Rodode, Pierre Philibert et Floquet, condamnés par les tribunaux, et plus parti-culièrement encore, au camarade Garcin, actuellement emprisonné à la suite de la manifestation du Cirque d'Hiver du 23 janvier. L'élan est donné. A tous les profétaires de nous aider par tous les moyens dont ils dis-

Le Comité de Grève.

Ordre du jour voté à l'unanimité par lesmusiciens en grève, le mardi 26 janvier 1909, a 6 heures du soir.

LES CONCRES

LES ASSOCIATIONS DES MINISTERES

Le quatrième Congrès de la Fédération des Associations professionnelles des ministères et administrations de l'Etat se tiendra les 29 et 30 janvier prochain, dans un des amphithéâtres du Conservatoire des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin. MM. les parlementaires et MM. les membres de la presse sont particulièrement priés d'honorer de leur présence les travaux des congressistes.

COMMUNICATIONS SYNDICADES

AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES En raison du retard apporté à l'installation du Conseil des prud'hommes de la Seine,

régulier de cette juridiction. Les conseillers prud'hommes ouvriers ou employes des sections sont pries de se reunir une demi-heure avant, dans la salle du

FEDERATION NATIONALE DES

Consell des tissus.

TRAVAILLEURS MUNICIPAUX DE FRANCE ET DES COLONIES Les euvriers municipaux d'Ivry et d'Alfortville, les camarades des sections des maçons, de la métallurgie, des syndicats des argileurs et des charretiers présents salle Seiler, 39, rue de Paris, à

lvry, le 24 janvier 1909, Après avoir entendu les camarades Leyot Charles, Grandsart Paul, Peschtadt, Juvernat, Moreau, Vildebien, membes de la Fédération nationale de France et des colonies ; Les citorens Clasch conseiller municipal d'Ivry, et Courtines, secrétaire de l'Union des Syndicate

Protestent energiquement contre les coupes sont bres pratiquées par le maire Coutant contre les travailleurs municipaux syndiqués d'Ivry ; Donnent mandas au citogen ostel pour interpeller le maire d'ivry au sujet des révocations faites

sans motifs plausibles ; S'engagent et ougagent tous les travailleurs conscients à se rendre en nombre à la prochaine réunion du conseil municipal d'Ivry afin de protester pacifiquement contre de tels procédés arbi-N. B. Le conseil municipal d'Ivry se réunira

di, à 8 h. 1/2 du soir. Le présent avis tient lieude convocation pour les syndiques d'Ivry.

CONVOCATIONS DES SYNDICATS A LA BOURSE DU TRAVAIL

REUNIONS DU JOUR

Terrassiers : Bondy Camionneurs alimentation : Conferences Matin et apres-mid Elections boulangers : Salle du bas. Comité de grève briqueteurs : 5° étage. Après-midi Briqueteurs : Grande salle. Cochers of chauffours : Greves erdonniers : Commission Bondy.

Fumiates du bâtiment : Grande salle. Peintres : Bondy Colffeurs : Conférences. Maçonnerie-pierre : Salle du bas. Bijou : 1e' étage. teardiniera : 2º étage. Epiciers : 3º étage. Gainiers : 4º étage. Tollers : 50 étage.

Serruriers : Commission Bondy. ANNEXE A, 35, RUE J.-J.-ROUSSEAU Après-midi et soir : Typographie parisienne : Grande salle.

Apres-midi Eggutters : Salle 12. DIVERS - Syndicat général des dessinateurs, commis el

resimilés (hâtiment, travaux publics, mécanique). -A 9 heures, à la permanence, réunion du conseil. Groupe intersyndical du 18'. - A 8 h. 1/2 du soir, salle de l'Université populaire, 7, rus de Trétaigne, conférence publique et contradictoire par le camarade de Marmande, de la « Liberté d'Opinion ». Sujet traité : L'antimilitarisme de 1789 à 1909 : son but, ses moyens.

Nota. - Le compte rendu financier du groupe sera fait au commencement de la causerie. - Ohambro syndicale des ouvriers peintres en batiments. — Assemblée trimestrielle, à 8 h. 1/2 du soir, salle Bondy, Bourse du Travail : Rapport moral ; Rapport financier ; Rapport du délégué à la Fédération ; Rapport du délégué à l'Union des Syndicats ; Rapport de la commission de la réduction des heures ; Rapport de la commission de la vitalité hors la Bourse ; Divers.

- Syndical ouvrier de la boulangorie de détaildu département de la Seine. - Réunion de conseil, salle Chatel : Propagande et questions di-

- Union syndicale des ouvriers sur métaux de la Seine. - Réunion de conseil, à 8 h. 1 /2 du soir. 33, rue de la Grange-aux-Belles : Compte rendu de la délégation chez les électriciens ; Bibliothèque ; Contrôle.

- Chambre syndicale des ouvriers serruriers en bâtiment. - A 8-b. 1/2 du-soir, salle des commissions, réunion des conseils des levageurs et serruriers réunis. - Chambre syndicale de la maconnerie et de

ABONNEMENTS. - Un An : 10 francs ; 6 mois : 5 francs. Le Numéro : 0 fr. 25.

Pages Libres

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

SOMMAIRE:

A. FULLONNE. - La Russie économique : le commerce extérieur ; l'industrie française.

DANIEL HALEVY. - Lettres de Calabre : Départ ; un bourg ; les paysans ; la mère de

Administration : 17, rue Séguier, Paris (6°)



Les Journalistes au Ministère de l'Intérieur

Le président du conseil a reçu, hier soir, à 7 heures, MM. Aubry, président de l'Association des Journalistes parlementaires Muillard, du comité de l'Association des Journalistes parisiens; Willin, député, vice-président, et Melchior Bonin, syndic de l'Association générale des Nouvellistes parisiens ; Dumont, trésorier, et Dulot, secrétaire-adjoint du syndicat national des Journalistes professionnels, venus pour protester, è propos du cas de M. Corniglion, contre le peu de garantie offert par le coupe-file aux journalistes appelés à exercer leur profession sur la voie publique

en période de manifestations. M. Clemenceau a promis à nos confrères de prendre, d'accord avec M. Lépine, préfet de police, toutes les mesures nécessaires pour leur donner sotisfaction. (Communiqué).

Jne Femme galante étranglée

Toulouse, 27 janvier. — (De notre corres-pondant particulter). — La femme galante Gabriène Larcous, dont je vous annonçais hier l'assassinat, a été trouvée étranglée dans la journée, exactement à trois heures de l'après-midi. Elle n'avait pas paru depuis la veille chez sa propriétaire, avec qui elle prenait habituellement ses repas. Elle avait passé une partie de la soirée dans un établis sement public du boulevard de Strasbourg, et était rentrée accompagnée d'un jeune let, - le journaliste fut conduit au vio-

Le corps était étendu sur le parquet et le lit n'avait pas été défait. C'est au moyen lui conseillant de ne plus prendre à l'ad'un mouchoir que le cou a été fortement serré. L'assassin n'a pas aperçu une chaînette en or qui s'est cassée au moment de la

La victime était vêtue de ses vêtements de jour, ce qui indique que le crime a été commis des sa rentrée dans sa chambre, c'est à dire vers deux heures du matin. Une plaie à la tempe droite dont l'autopsie fera connaître la nature semble a priori indiquer que la victime a été d'abord étourdle. La position du corps et l'état des vêtements

LA CRISE PORTUGAISE Le roi consulte les hommes politiques

trahissent aussi que l'assassin a du souiller sa victime. — Julien.

appelé en conférence quelques hommes poli-tiques marquants du parti régénérateur qui se montrent hostiles au cabinet actuel. Il existe un fort courant tendant à éviter la dissolution des Chambres et à faciliter la

formation d'une majorité parlementaire fa vorable au cabinet. M. Vilhena continue à être blamé pour avoir provoqué une crise et l'avoir précipitée quelques jours avant l'ouverture du Parle-

A Marco-Canaveses (Douro), pendant une course, un taureau s'est échappé, blessant douze personnes dont une grievement,

La Révolution persane

Le gouverneur du Schah impuissant à Ourmin

Ourmia, 27 janvier. — L'andjouman, ou comité révolutionnaire, a organisé une autorité de police composée de quinze habitants d'Ourmia qui a chargé les révolu-Ces de la protection de la ville. Ces derniers agissent au nom du Comité révolutionnaire secret.

Journaliste trop entreprenant

Pour interviewer Laplaus. — On l'arrête

Londres, 27 janvier. - L'état de l'anar chiste russe Lapidus s'améliore. Hier un journaliste suisse s'est présenté à l'hôpital de Tottenham dans le but d'avoir une interview avec le blessé. A cet effet, il a déclaré aux autorités qu'il était son frère. La police lui mit aussitôt la main au col-

lon et ce matin il fut traduit devant le tribunal qui le fit mettre en liberté, en

venir pour sujet de copie une personne

Les Elections en Italie

confiée à la garde de la police.

Rome, 27 janvier. (De notre correspondant). - Il est certain que les élections auront lieu à la fin du mois prochain. On sera fixé définitivement dès le retour à Rome de M. Giolitti, retour qui se produira vers le 29 ou le 30.

venus à Rome pour recevoir les instruc- crurent le reconnaître d'après son signa-

Les Rapports turco-bulgares

AMEDEE DUNOIS. -- Meavement currier : Garçons épiciers

L'Angleterre et le conflit

Constantinople, 27 janvier. - On assure dans les cercles ottomans que l'ambassadeur de Turquie à Londres a rapporté qu'au dernier dîner de Windsor, le roi ui aurait dit :

pourrait amener une perturbation dans les Balkans et la Turquie en serait responsable. Le Serwet i Funnun apprend que sir E. Grey aurait transmis à sir Lewther, comme instructions, de déclarer à la Porte que l'Angleterre désire que la Turquie arrive

La Porte devra s'entendre avec la Bulgarie

et accepter la somme offerte, une guerre

à une entente avec la Bulgarie en accepant la somme de cent millions de francs. La France, l'Italie et la Russie seraient La Chambre a discuté aujourd'hui vingt neuf motions et demandes d'interpellation

Demain, la Chambre n'ayant pas de rapfort prêt, ne tiendra pas séance.

Apaisement Sofia, 27 janvier. - La déclaration du rand-vizir, que la Turquie ne prendra rovisoirement aucune mesure pour réponre à la mobilisation de la huitieme diviion à la frontière, a provoqué un certain paisement dans les milieux politiques de

La République suisse vient encore de honorer en imitant la République fran-

Voici les faits. Il s'agit d'une attaque à main armée, commise dans une petite station, près de Vilna, au cours de laquelle on gendarme aurait été tué et plusieurs personnes blessées plus ou moins grièvement. Le convei étalt un train poste, et il est admis qu'il est permis de reprendre l'argent que l'Etat détient.

Un mandat fédéral avait été décerné contre un certain R..., âgé de 25 ans environ. Déjà un grand nombre de préfets sont | Sur la place Neuve, à Genève, des agents

nommer Bourriak, fournit l'adresse de la

sans résultat d'ailleurs. On donne également une autre version, ce ne serait plus une attaque à main armée, mais un simple vol, à main armée également, qui aurait motivé le mandat. Nous ne pouvons nous prononcer en pré-

sence de semblables contradictions. Qu'il nous seit permis cependant d'espérer des juges suisses un peu d'indulgence s'il s'agit d'un acte politique. Si quelques renseignements nous parviennent, nous les publierons.

La Barbarie Tsariste

Pour des fusiliades nouvelles

Pétersbourg, 27 janvier. — Le ministère interjette appel a minima des sentences d'exil et d'emprisonnement prononcées par la cour martiale du Caucase contre rente personnes qui ont coopéré à la proclamation de la République à Novorossisk pendant la période révolutionnaire. Il requiert contre eux la peine de mort.

La Grève des Camionneurs

Les premières victoires. — Le meeting de la Bourse du travail.

Les camionneurs recueillent les premiers fruits de leur solidarité. Vingt patrons ont signé le contrat collectif aux candidatures suivantes : Les ouvriers travaillant avec un cheval auront un salaire de 42 francs par semaine ; il sera de 45 francs pour le travail de deux chevaux, de 48 francs pour le travail de trois, de 50 francs pour le travail de quatre chevaux. Le repos hebdomadaire est accordé à tout le monde. Cette victoire est d'excellent augure. Elle s provoqué un vil mouvement d'enthou-

VIOLENT INCENDIE

siasme dans le meeting tenu hier après-

midi dans la grande salle de la Bourse

du travail, et auquel assistaient quinze

Chambery, 27 janvier. - Un violent incen-Chambery, 27 janvier. — Un violent incen- leurs complets dans le Parlement, répugnent les départements et les communes en sa-Le roi consulte les hommes politiques tions du gouvernement. La pression offi- lement, l'inviterent à le suivre ; il y con- le fonctionnaires ».

Lisbonne, 27 janvier. — Le roi Manuel a cielle ne pourra que s'exercer mieux. — Re sentit, mais une jeune femme qui l'accom- quante personnée, sont sans abri.

secrétaire du syndicat de lutte, Lefèvre, sepension où il vivait. On perquisitionna, crétaire du syndicat des bijoutiers, Guillot, Goglin et plusieurs autres militants ont pris la parele pour expeser les résultats

> du jour dans lequel l'assemblée à remercié du désordre grandissant. C'était peu de chaleureusement les délégués, dont l'énergie cet la cause de cette notable victoire. chaleureusement les délégués, dont l'éner-C'est au cri de : « Vive la grève ! » que les camionneurs se sont séparés. Vive la grève pour les maisons qui s'entêtent à ré-

JOURNAUX DE CE MATIN

La réforme électorale

La Libre Parole (M. Ed. Drumont) : Théoriquement, il n'est personne qui ne reconnaisse que la représentation proportion nelle est, en matière électorale, le dernier mot de l'équité et nième du bon sens. Malhoureusement, fi n'en va pas de même dans la pratique, quand les intérêts particuliers

entrent en jeu Vous connaissez les démarches faites près de Clemenceau par les députés qu'on appelle, avec une nuance de mépris, les « arrondisse mentiers », et qu'avec plus de mépris encore, Gambetta avait appelés les « sous-vétéri-

Les « arrondissementiers » sont, comme leur nom l'indique, les partisans irréductioles du scruțin d'arrendissement, c'est-à-dire les conservateurs de la fraude, de la pres-sion, de la gabegie et de la suprématie de l'argent en matière de scrutin. Ils ont exposé à Clemenceau que le retour au scrutin de listé ne pourrait manquer de provoquer à bref délai la chute de la République; sinon la perte irrémédiable de la France. Cela re venait à dire que la France et la République seraient perdues, si le malheur voulait qu'ils Tussent battus aux élections prochaines.

Le statut des fonctionnaires La République Française (M. Latapie) :

M. Clemenceau ne se soucie pas sans doute d'engager la bataille ; mais il a peu à perdre dans la rencontre avec les unifiés : au besoin il s'y lancerait. Mais, les malins de la bande, les combistes repentis qui intriguent dans la coulisse, les Caillaux, les Briand, les Viviani dul ont partie liée avec les socialistes pour leur propre réélection dans leur circonscription respective et pour leurs complets dans le Parlement, répugnent

pagnait refusa. Au poste, il déclara se cents travailleurs. Le camarade Delmas, commission, ils indiqueront leurs secrets complices et s'ils entrent dans les vues des comités syndicalistes, ils avoueront leurs intrigues et ils soulèveront contre eux la majo-

oris la parole pour exposer les résultats les avaient trouvé fort commode de ne par les résultats les résultats les résultats les résultats les avaient trouvé fort commode de ne par les réunion s'est terminée par un ordre avait en somme que la France qui patissait M. Beauquier est un empêcheur de dormir

en rond. Qu'il aille au diable I La grève des linotypistes La Lanterne (Editorial) :

Personne n'a intérêt à ce que les conflits économiques dégénèrent en une lutte sauvage, où patrons et ouvriers useraient des moyens les plus perfides ou les plus violents. Personne ne songe à livrer sans défense le droit de l'onvrier à l'arbitraire patrona. Mais pourquoi l'ouvrier ne consentirait il pas à s'engager lui aussi, à engager son honneur, sa signature et sa responsabilité dans des contrats réguliers qui éviteraient les surprises et aplaniraient les conflits ?
Cette organisation légale de la grève, de l'arbitrage et du contrat collectif est tout entière à créer. Et chaque jour les événements en démontrent la nécessité. Que le gouvernement y songe, ainsi que les organisations ouvrières. Dans l'intérêt de tous, patrons et ouvriers, il faut mettre fin à ce chaos.

Les retraites ouvrières

La Petite République (Editorial) : Ainsi, par exemple, la base essentielle de tout projet s'rieux pour les retraites ouvrieres, c'est l'obligation. Et le seul moyen d'assurer l'obligation c'est d'imposer au patron de faire la retenue sur le salaire de l'ou-vrier et de le porter avec son propre versement à la caisse des retraites.

poser à ce prélèvement par le patron, tout en prétendant, cependant, ne pas détruire le caractère obligatoire. Or, l'obligation, dans ces conditions, deviendrait illusoire. Ce serait la retraite obligatoire qui no le serait pas, tout en l'étant. Vous comprenez comme c'est On affirme, et il faut le croire, que le Sénat ne suivra pas dans cette voie. En effet, maintenir le versement facultatif, c'est per-

Or, la commission a décidé hier de s'op-

une retraite ; et à dater du moment où cela leur sera possible, l'apre concurrence les contraindra à s'en abstenir. Ils en seraient réduits à attendre l'assistance obligatoire à défaut de la retraite. Ils n'en tireraient pas les mêmes avantages et l'Etat. pourquoi M. Cuvinot, qui triomphe en com-

mettre aux travailleurs de ne pas se créer

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

une assemblée générale des conseillers patrons, ouvriers et employés des sections aura lieu ce soir jeudi, à huit heures: au palais du Conseil des prud'hemmes, à l'effet de prendre des mesures pour précipiter le fonctionnement